

# La Lettre de l'Observatoire économique



N° 7

période janvier à juin 2012

**Bassin de  
Pompey**  
Communauté de communes

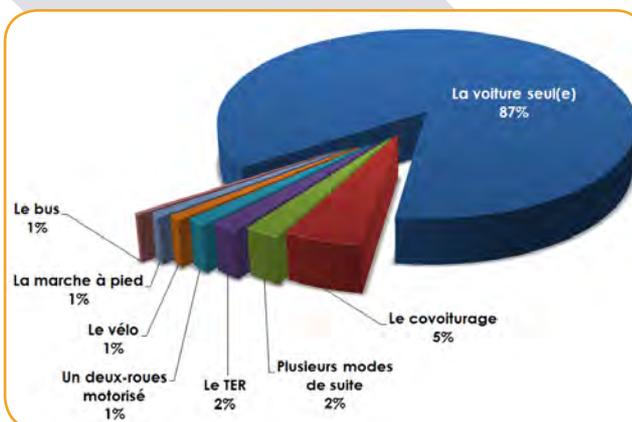
## Edito

Un observatoire économique au service du projet de territoire du Bassin de Pompey.

Le Bassin de Pompey s'est engagé il y a plus d'un an dans la définition de son projet de territoire « Bassin de Pompey... Horizon 2030 ». Ce dernier vise à définir les grandes orientations de notre territoire pour ces prochaines années, dans une optique de développement local équilibré. Développement économique, aménagement du territoire, équipements et services à la population... sont autant de thématiques abordées dans cet exercice de prospective. Au service de cette démarche, un outil tel que l'observatoire économique est une source précieuse de données, permettant d'établir un diagnostic aussi précis que possible de la situation économique actuelle du Bassin. Un état des lieux qui s'avère nécessaire pour adapter au mieux les orientations définies aux enjeux actuels et à venir.

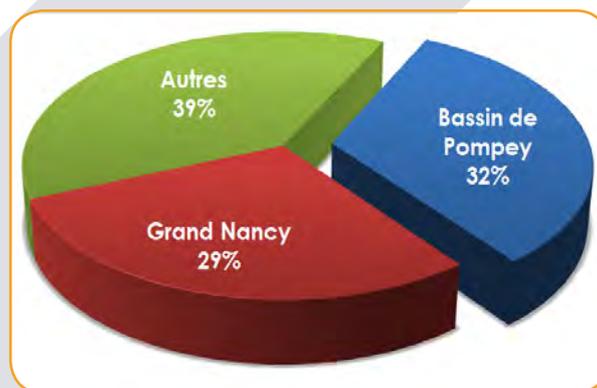
## Zoom sur la mobilité des salariés du Parc Eiffel Energie

Dans le cadre de la réalisation du Plan de Déplacements Inter Établissements « Soyons Écomobiles » sur le parc Eiffel Énergie, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey a mené en 2010 une enquête auprès des salariés et des entreprises du parc. 1 000 salariés, soit un peu moins d'un quart des employés du Parc, ont répondu à cette enquête. Principale information : 87% des salariés utilisent une voiture seuls pour se rendre sur leur lieu de travail, pour un trajet moyen d'un peu plus de 20 km et une durée moyenne de 21,19 minutes.



Répartition des différents modes de déplacement employés par les salariés du Parc Eiffel Energie

Lieu de résidence des salariés du Parc Eiffel Energie

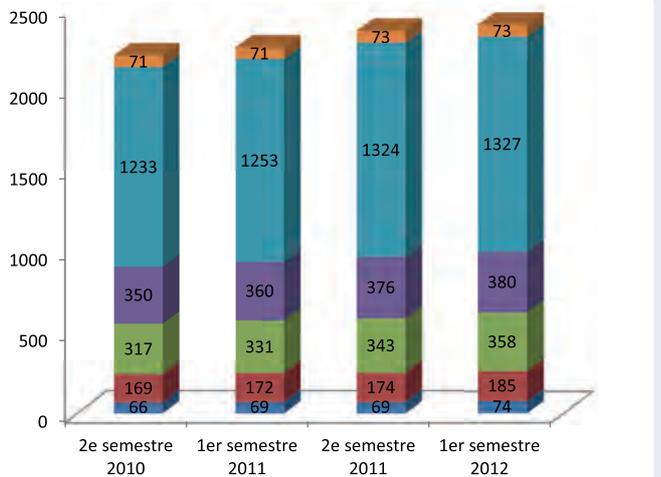


L'objectif du PDIE est de faire diminuer cette proportion de conducteurs seuls, pour diminuer les consommations énergétiques, les émissions de gaz à effets de serre et les risques d'accidents (13% des salariés interrogés ont connu au moins un accident sur leur trajet domicile-travail). Pour ce faire, il est possible de favoriser les transports en commun, les déplacements doux ou encore le covoiturage. A titre d'exemple, 20% des salariés habitent à moins de 300 m d'un arrêt de bus d'une ligne de transport qui dessert directement le parc d'activités. Dans ce but, un plan d'action concerté regroupant 21 actions à court, moyen et long terme a été défini et est en cours de mise en œuvre.

**l'observatoire économique  
du bassin de Pompey**

## Un tissu d'entreprises qui continue sa densification

Répartition du nombre d'entreprises par secteurs d'activités au 01 juillet 2012



Source : INSEE - SIRENE

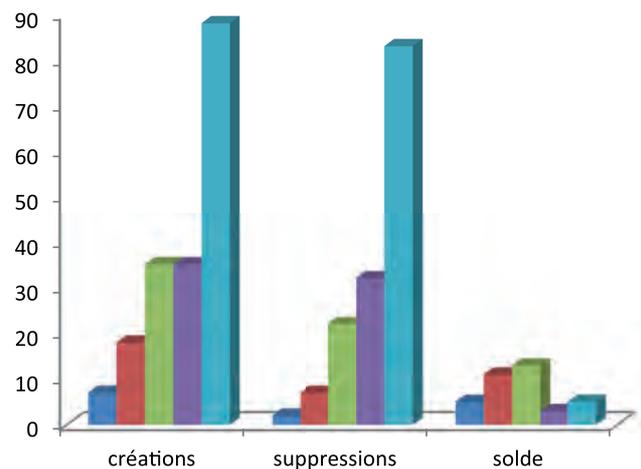
- administration publique et éducation
- services
- commerce
- construction
- industrie
- agriculture

Alors que la dynamique de développement d'entreprises sur le Bassin était depuis quelques années très largement portée par le domaine des services, on constate un revirement assez important au premier semestre 2012. En effet, si ce secteur est toujours le plus dynamique en termes de créations, l'augmentation importante des suppressions fait reculer ce dernier à la troisième place au niveau du ratio création/suppression, derrière la construction et l'industrie. Ce phénomène trouve là encore une grande partie de son explication dans le dispositif d'auto-entrepreneur. En effet, ce dernier concerne beaucoup plus le secteur des services (notamment à la personne) que l'industrie, le commerce ou la construction qui sont peu adaptés aux limitations de chiffre d'affaires très restrictives de ce régime. Or, si le flux d'immatriculations d'auto-entreprises est relativement stable en France sur la durée d'existence du dispositif créé en 2009, la hausse importante du flux des radiations est quant à elle plus récente mais semble commencer à se stabiliser, au fur et à mesure qu'une partie des auto-entreprises les plus anciennes change de statut ou stoppe son activité.

Le Bassin de Pompey a continué au premier semestre 2012 à voir le nombre d'entreprises présentes sur son territoire augmenter. Ainsi, on en dénombre 2397 sur le Bassin au premier juillet 2012, soit une augmentation de 141 établissements en un an. Sur trois ans, cela représente une progression de près de 450 unités (1950 en 2009). Toutefois, cette progression ne concerne que de façon quasi-exclusive la catégorie des entreprises de moins de 10 salariés, le nombre d'entreprises de 10 salariés ou plus restant stable sur cette période.

On retrouve également dans cette augmentation l'effet « auto-entrepreneur ». En effet, depuis la mise en œuvre de ce dispositif par l'Etat en octobre 2009, l'INSEE indique qu'environ une création sur deux d'entreprise en France relève de ce régime. Ainsi, il est encore trop tôt pour savoir si ce phénomène aura un effet positif sur l'emploi dans la durée, d'autant plus que ces entreprises sont souvent fragiles et sont parfois créées en complément d'une activité salariée. A titre d'illustration, l'URSSAF recense en août 2012 moins d'une auto-entreprise française sur deux dégageant un chiffre d'affaire, et indique que seul 6,1% des auto-entrepreneurs ont déclaré un chiffre d'affaire supérieur à 7 500€ au second trimestre 2012.

Créations et suppressions d'entreprises par secteur d'activités au cours du premier semestre 2012

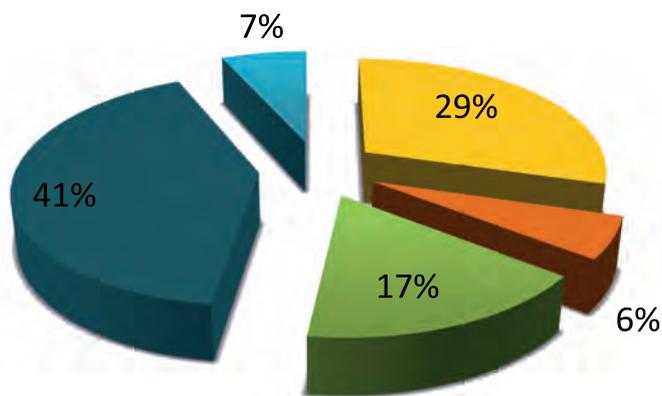


Source : INSEE - SIRENE

- agriculture
- commerce
- construction
- industrie
- services

## Un emploi salarié qui remonte après une année 2011 difficile

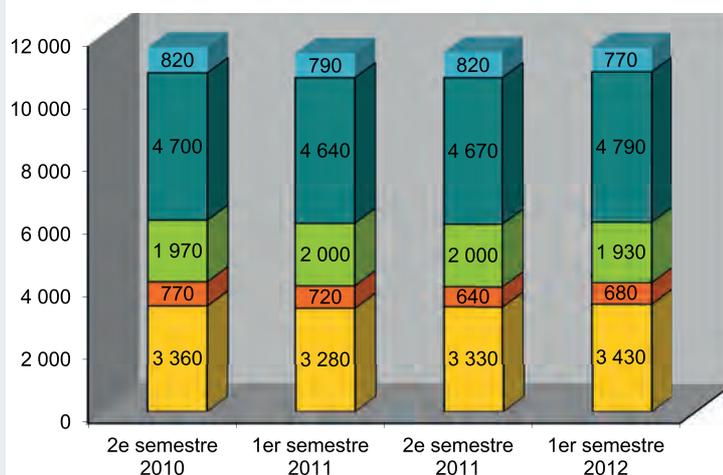
Répartition des emplois salariés par secteur d'activité



Source : URSSAF de Meurthe-et-Moselle

- administration
- construction
- services
- industrie
- commerce

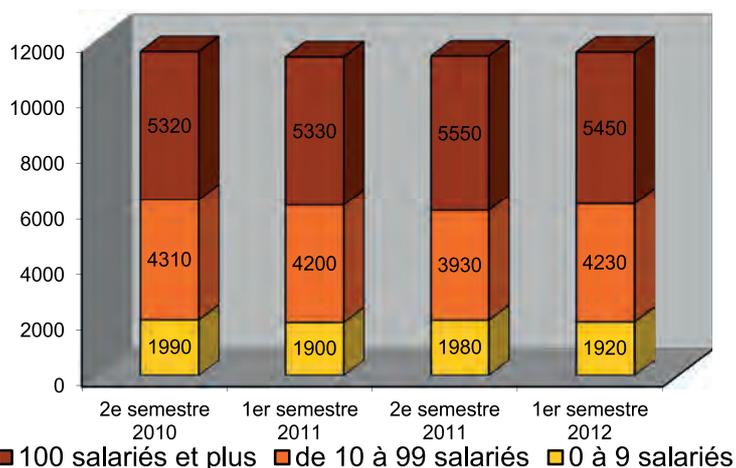
Répartition du nombre de salariés par secteurs d'activités au 1er juillet 2012



Source : URSSAF de Meurthe-et-Moselle

Le Bassin de Pompey voit son nombre de salariés remonter à 11 600 en juillet 2012, à un niveau très proche de son « record » de l'année 2010 (11 620 salariés au second semestre 2010). Après une année 2011 ayant vu l'emploi se stabiliser aux alentours de 11 400 postes, cette progression semble encourageante. En termes de secteurs d'activité, l'industrie voit son nombre de salariés légèrement remonter et représente aujourd'hui un peu plus de 29% de l'emploi. Les services (aux entreprises et aux personnes) continuent quant à eux leur progression et passent pour la première fois la barre des 41% de l'emploi salarié du territoire.

Répartition du nombre de salariés par taille d'entreprise au premier juillet 2012

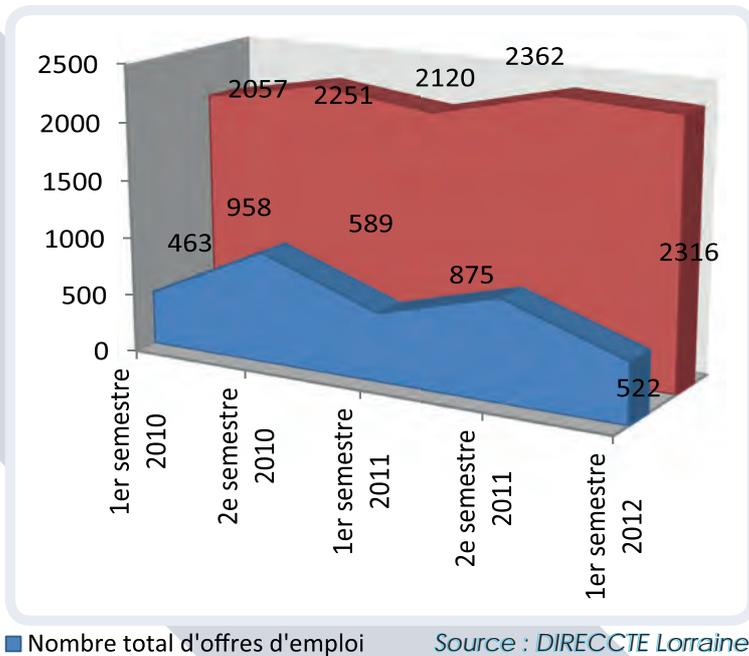


Source : URSSAF de Meurthe-et-Moselle

La répartition des emplois salariés par taille d'entreprise varie assez peu sur ces deux dernières années. Globalement les entreprises et établissements de plus de cent employés représentent un peu moins de 50% des emplois occupés, ce qui fait de ces quelques entreprises de véritables locomotives pour l'emploi (le Bassin de de Pompey compte 47 établissements de plus de 50 salariés au premier juillet 2012). Toutefois, le poids important des entreprises de plus petite taille constitue un réel atout, en permettant une meilleure résilience du territoire face au risque potentiel de fermeture ou déménagement d'une grosse entreprise.

## Marché de l'emploi : Le nombre de de

Evolution comparée du nombre total d'offres et de demandeurs d'emploi

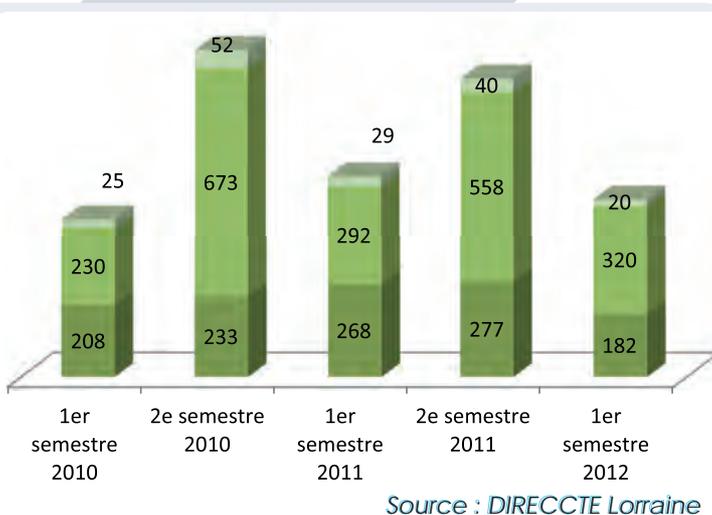


### L'écart entre offre et demande s'accroît malgré une augmentation de l'emploi salarié

Malgré la bonne tenue de l'emploi salarié sur le Bassin de Pompey (cf. p. 3), le nombre de personnes en recherche d'emploi continue de croître et a dépassé la barre des 2300 demandeurs d'emploi dès le second semestre 2011. Cette situation démontre que la progression du nombre d'emploi ne profite pas spécifiquement aux habitants du territoire mais à une population plus large.

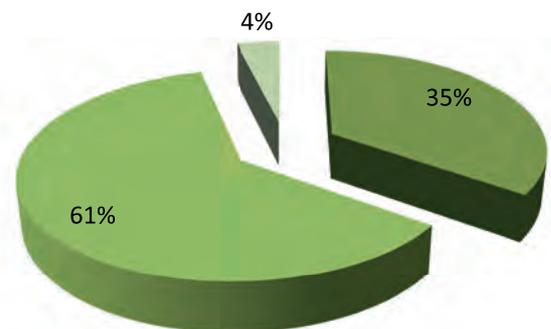
Ce point illustre bien la nécessité de continuer à mettre en œuvre sur le territoire des politiques volontaristes en matière d'emploi et de formation en partenariat avec l'ensemble des acteurs du domaine, afin que la population locale puisse également profiter de l'activité économique générée. Cela est d'autant plus vrai que le nombre d'emplois vacants semble connaître une contraction (cf. ci-dessous)

Évolution du nombre d'offres d'emploi par type de contrat proposé



■ type A - plus de 6 mois  
■ type B - de 1 à 6 mois  
■ type C - moins de 1 mois

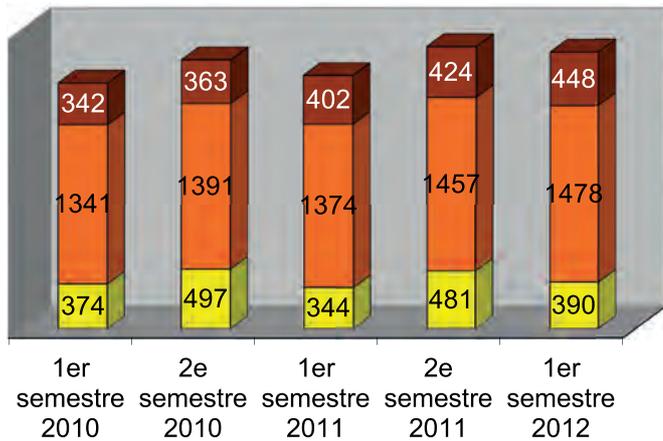
1er semestre 2012



Face à la hausse des demandeurs d'emploi, le nombre d'offres d'emploi sur le territoire reste relativement bas, même si le niveau historiquement faible du premier semestre 2010 n'est pas atteint. De plus, le nombre d'offres d'emploi de longue durée (CDI ou CDD de plus de 6 mois) est en nette régression au profit d'offres de plus courte durée, ce qui traduit les inquiétudes actuelles des employeurs confrontés à un contexte économique dégradé et à des perspectives économiques incertaines. En conséquence, ces derniers semblent privilégier actuellement un report de leurs embauches ou des contrats plus courts offrant une plus grande souplesse en cas de « coup dur » tel une perte de contrat.

## Demandeurs d'emploi continue de croître

Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par catégorie d'âge



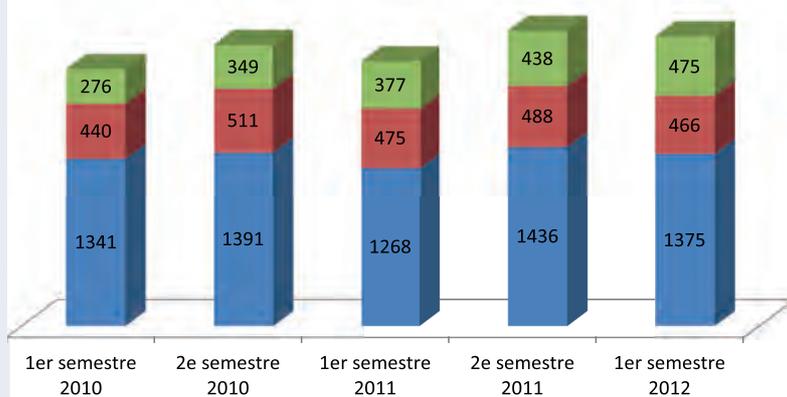
Source : DIRECCTE Lorraine

### Les demandeurs d'emplois de plus de 50 ans continuent à payer un plus lourd tribut à la crise

Les personnes âgées de plus de 50 ans sont celles qui pâtissent le plus de la tension actuelle sur le marché de l'emploi. En effet, leur nombre a progressé de plus de 30% en trois ans. Ce sont en plus ces derniers qui sont proportionnellement les plus touchés par le chômage de longue durée puisque 60% d'entre eux sont en recherche depuis plus d'un an (contre seulement 40% des demandeurs d'emplois toute catégorie d'âge confondue). A contrario, le nombre de demandeurs d'emplois de moins de 25 ans ne subit qu'une légère progression par rapport au 1er semestre 2011.

■ moins de 25 ans ■ de 25 à 49 ans ■ de plus de 50 ans

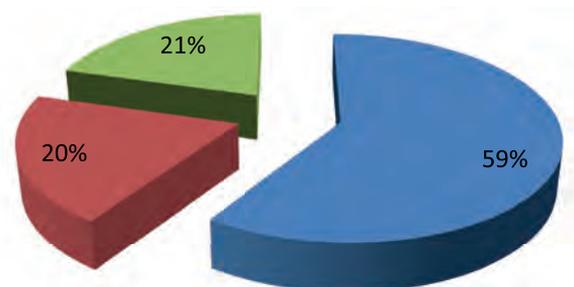
Évolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté sur le marché de l'emploi



Source : DIRECCTE Lorraine

■ moins de 1 an ■ de 1 an à 2 ans ■ plus de 2 ans

1er semestre 2012



### Des durées de retour à l'emploi en augmentation

L'augmentation continue du nombre de demandeurs d'emploi s'accompagne d'une progression du nombre de demandeurs d'emploi de très longue durée. Ainsi, au premier semestre 2012, plus de 20% d'entre eux (soit 475 personnes) étaient en recherche d'une activité depuis plus de 2 ans. Ils n'étaient que 13,4% dans ce cas deux ans auparavant. Le nombre de personnes au chômage depuis plus de 1 an reste quant à lui relativement stable, ce qui illustre la difficulté pour ces personnes à retrouver un emploi puisque ce sont ces dernières qui viennent grossir les rangs des demandeurs d'emploi de très longue durée par effet de « glissement ».

## L'immobilier sur le Bassin de Pompey

Fort d'environ 40 500 habitants en 2012, le Bassin de Pompey compte près de 17 400 logements (chiffre du recensement INSEE de 2009). Composées quasi-exclusivement de résidences principales (la part des résidences secondaires n'est que de 0,5%), ces habitations sont une source d'activité économique non négligeable pour le territoire. En effet, le secteur de l'habitat est générateur d'emploi à travers deux facettes principales : la rénovation des logements anciens et la construction de bâtiments neufs. La venue de nouveaux ménages sur le territoire est donc un enjeu important, à la fois pour maintenir la dynamique de développement du Bassin, mais également pour soutenir un secteur d'activité qui représente près de 700 emplois locaux (cf. graph page 3).

### La rénovation de l'habitat privé, une source d'activité non négligeable pour le territoire

Le Bassin de Pompey a porté une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat privé (OPAH) de 2007 à 2012. Cette démarche a été rendue possible par la délégation des aides à la pierre par l'Etat à la Communauté de Communes. Cette dernière a pu ainsi soutenir financièrement des projets de rénovation de l'habitat privé en fonction des travaux et des secteurs jugés prioritaires : ravalement de façades d'habitations donnant sur des axes de circulation, pose de vitrages antibruit ou encore isolation des bâtiments dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique.

Le Bilan de cette opération de rénovation de l'habitat est positif. Sur cinq ans, ce sont plus de 10 850 000€ de travaux qui ont été réalisés dans ce cadre, dont plus de 3 200 000 d'aides publiques apportées par l'Etat (à hauteur de 75%) et par le Bassin de Pompey (à hauteur de 25%). De plus, environ 20% des travaux réalisés l'ont été par des entreprises et/ou des artisans du Bassin, ce qui représente un chiffre d'affaire local de plus de 2 000 000€ sur la période (soit environ 400 000€ par an). Bien évidemment ces sommes ne tiennent pas compte des travaux réalisés par des propriétaires n'ayant pas sollicité ou bénéficié de ce dispositif.

La Communauté de Communes est actuellement en cours de réflexion sur l'évolution des aides à l'habitat privé. Une étude a été lancée en 2012 afin d'identifier les besoins du territoire et aboutira sur la mise en œuvre d'un nouveau dispositif en 2013.

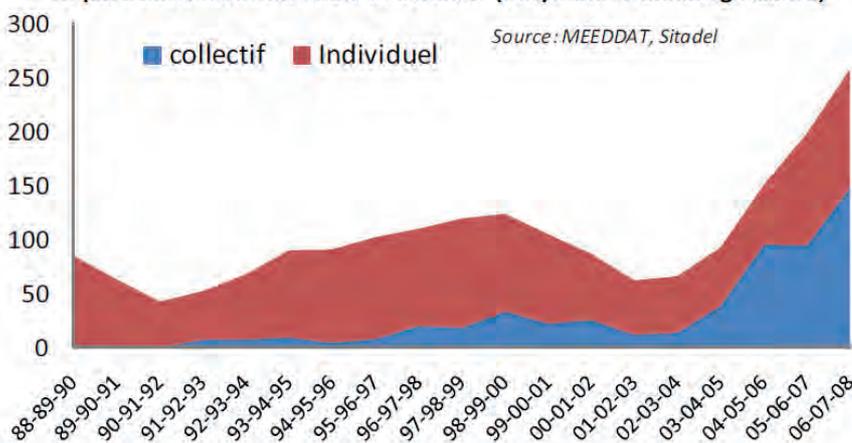


A  
V  
A  
N  
T



A  
P  
R  
E  
S

Evolution de la construction neuve de 1988 à 2008  
Répartition entre individuel et collectif (moyenne triennale glissante)

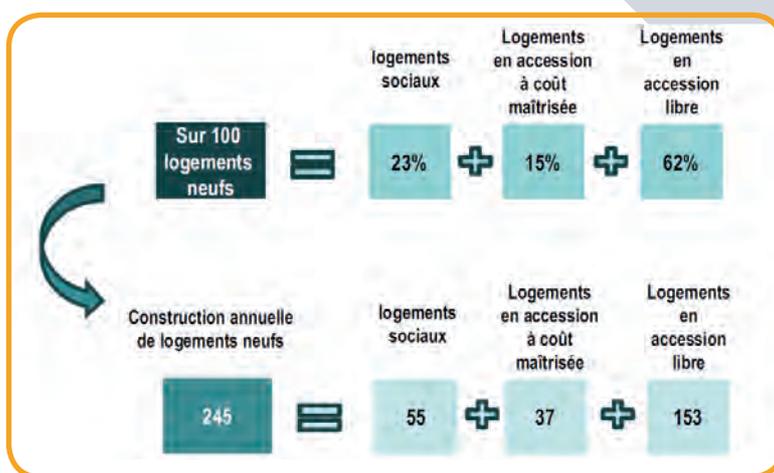


### La Construction de logements neufs, un effort à poursuivre pour le bon développement du Bassin de Pompey.

La politique de l'habitat sur le Bassin de Pompey est régie par le Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce document d'orientation fixe les grands objectifs en matière d'urbanisation, de mixité des formes d'habitat ou encore de construction de logements sur le territoire. Ainsi le 3ème programme local de l'habitat qui s'étendait de 2005 à 2010 a vu le nombre de constructions neuves augmenter progressivement sur le Bassin pour s'approcher des 250 constructions annuelles (cf. graphique ci-contre).

## Pompey, source d'activité économique

Le quatrième PLH, qui court de 2011 à 2017, a comme orientation principale la préservation d'un rythme de construction élevé afin de permettre à la population du Bassin de se loger et d'accueillir de nouveaux habitants. En effet, le phénomène de « desserrement des ménages », qui est dû à la hausse de l'âge moyen de la population et à certaines évolutions sociétales (par exemple la progression du nombre de divorces) entraîne un besoin croissant en habitations pour un même nombre d'habitants. Ce phénomène génère également des besoins en logements plus spécifiques (notamment avec plus d'habitations de « petite taille ») et parfois adaptés à des personnes en pertes d'autonomie. Pour répondre à ces enjeux, mais également pour favoriser la mixité sociale, le PLH fixe également des objectifs en matière de typologie d'habitat et en matière de répartition territoriale (taille de logements, habitat individuel / collectif).



Objectifs de construction sur le Bassin de Pompey pour la période 2011-2017  
Le détail du Programme local de l'habitat est disponible sur [www.bassinpompey.fr](http://www.bassinpompey.fr)

Globalement, ces objectifs sont atteints pour 2011, première année de mise en œuvre du PLH, même si cette dynamique est très largement portée par quelques opérations de logements collectifs.

Commune	Objectif annuel 4ème PLH	Nombre de logements commencés en 2011 (BP et SITADEL 2)	Nombre de logements autorisés en 2011
Bouxières-aux-Dames	24	7	52
Champigneulles	40	98	147
Custines	18	105	23
Faulx	5		7
Frouard	49	1	40
Lay-saint-Christophe	16		
Liverdun	27	2	7
Malleloy	11	4	8
Marbache	4	12	23
Millery	3	3	5
Montenoy	2	1	5
Pompey	43		15
Saizerais	3		3
<b>Bassin de Pompey</b>	<b>245</b>	<b>233</b>	<b>335</b>

### Les chiffres clé pour le Bassin de Pompey :

358 artisans et entreprises dans le domaine de la construction

680 emplois

Objectif de 245 logements neufs par an

3 200 000€ d'aide publique à la rénovation sur 2007-2012

# La Lettre de l'Observatoire économique



Synthèse

**Bassin de  
Pompey**  
Communauté de communes

## Des indicateurs économiques en progression....

Le Bassin de Pompey compte 2 397 entreprises au premier juillet 2012, soit une augmentation de 141 établissements en un an. Cela représente une progression de près de 450 unités en trois ans, puisque le territoire en comptait 1950 en 2009. Cette progression est toutefois fragile puisqu'elle continue à être largement alimentée par le dispositif d'auto-entrepreneur.

Parallèlement, le Bassin de Pompey voit son nombre de salariés s'approcher de son « record » de l'année 2010 (11 620 salariés au second semestre 2010) et remonter à 11 600 en juillet 2012, soit une progression d'environ 200 postes. Après une année 2011 ayant vu l'emploi se stabiliser aux alentours de 11 400 postes, cette progression est des plus encourageantes. L'industrie voit son nombre de salariés légèrement remonter et représente aujourd'hui un peu plus de 29% de l'emploi. Les services aux entreprises et aux personnes continuent quant à eux leur progression et passent pour la première fois la barre des 41% de l'emploi salarié du territoire.

## ... mais qui ne profitent que peu au marché de l'emploi local.

Le nombre de demandeurs d'emploi résidents sur le Bassin continue de croître et a dépassé la barre des 2300 personnes dès le second semestre 2011. Ce résultat démontre que la progression du nombre d'emploi sur le Bassin profite à une population géographiquement plus étendue.

Les personnes âgées de plus de 50 ans sont les principales victimes de la tension actuelle sur le marché de l'emploi puisque leur nombre a progressé de plus de 30% en trois ans. Le nombre de chômeurs de longue durée augmente également : au premier semestre 2012, plus de 20% d'entre eux (soit 475 personnes) étaient en recherche d'une activité depuis plus de 2 ans alors qu'ils n'étaient que 13,4% dans ce cas deux ans auparavant.

Face à cela, le nombre d'emplois vacants semble connaître une contraction, ce qui justifie également l'intérêt de continuer à mettre en œuvre des politiques locales volontaristes en terme de développement économique, d'emploi et de formation.